



Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



L'aspect si particulier des arbres têtards est le résultat d'un mode d'exploitation du bois hors forêt très ancien et très répandu dans nos régions. Il est obtenu par un éêtage régulier des arbres permettant des repousses de rejets, le contraignant ainsi à prendre une forme caractéristique à "grosse tête".

1. PRODUCTIONS ET FONCTIONS

La taille de l'arbre en têtard permet d'exploiter le bois sans toucher au tronc, permettant ainsi de disposer d'une **SOURCE** plus importants de **BOIS DE CHAUFFAGE**, de jeunes rameaux (**BOIS RAMÉAL FRAGMENTÉ : BRFF**) et de jeunes pousses (**FOURRAGE D'APPOINT**).



© CDAF asbl



© CDAF asbl

Par ailleurs, l'arbre têtard est d'une **PERTINENCE ENVIRONNEMENTALE** hors norme en termes de :

- **STOCKAGE DU DIOXYDE DE CARBONE (CO₂)** : le tronc, de par sa masse et sa longévité, constitue un véritable puits naturel de carbone ;
- **CONSERVATION ET AMÉLIORATION DE LA BIODIVERSITÉ** : refuges uniques et habitats privilégiés pour les espèces cavicoles : chouette chevêche, hérisson, chauve-souris...
- **MAINTIEN DU SOL** : système racinaire développé permettant le maintien des berges des rivières et fossés.



© CDAF asbl



© Merc FASOL

2. ESSENCES UTILISÉES

Pratiquement toutes les ESSENCES D'ARBRES peuvent être conduites en têtard.



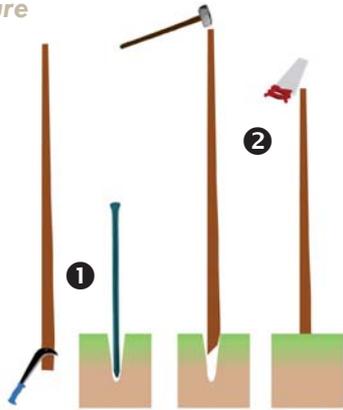
CHANTIERS PARTIELS

3. CRÉATION

Bouture

Ex. saules, peupliers

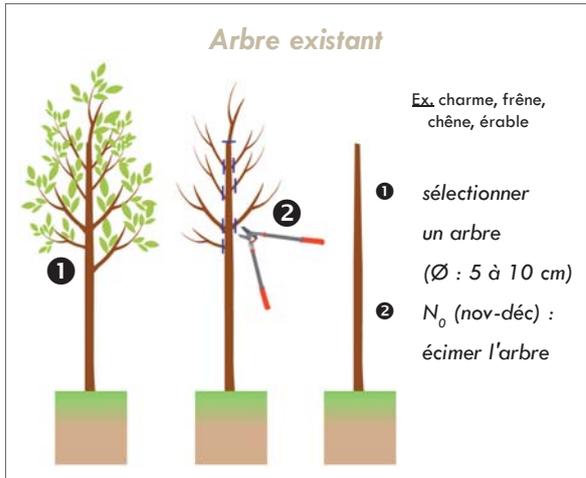
- 1 N₀ (nov-déc) : prélever un plançon de saule ou de peuplier (Ø : 5 à 10 cm - L : 2,5 à 3 m) et tailler sa base en pointe à l'aide d'une serpe - réaliser un avant trou si nécessaire
- 2 N₀ (nov-déc) : enfoncer la bouture à la masse sur 0,5 m minimum - ajuster la hauteur à l'aide d'une scie



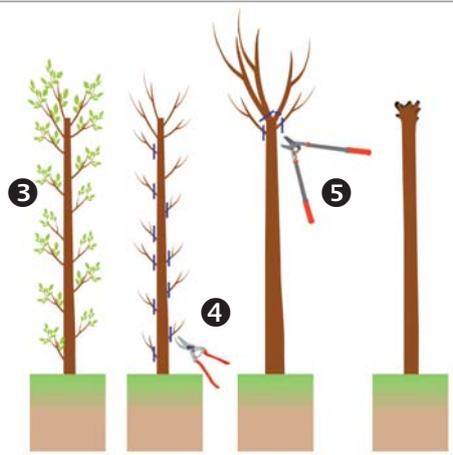
Arbre existant

Ex. charme, frêne, chêne, érable

- 1 sélectionner un arbre (Ø : 5 à 10 cm)
- 2 N₀ (nov-déc) : écimer l'arbre



- 3 N₁ : confirmer la reprise et la croissance
- 4 N₁ (nov-déc) : enlever au sécateur toutes les repousses du tronc à l'exception des 20 derniers centimètres
- 5 N₂ (nov-déc) : former la tête en enlevant toute la couronne à l'aide d'un ébrancheur



BONNE PRATIQUE

La hauteur de la base de la couronne est décidée en fonction des contraintes agricoles de la parcelle : machinisme, culture, bétail, environnement, voirie...

